



ANNEXE TARIFS GERANCE LOCATIVE ET LOCATION
Barème effectif à compter du 1^{er} septembre 2017
 (Prestations exceptionnelles facturées indépendamment au cas par cas)



BAREME EN VIGUEUR AU 1^{er} Septembre 2017
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES D'HABITATION ET TERRAINS A LA CHARGE DU MANDANT

PRIX DE VENTE	HONORAIRES €	PRIX DE VENTE	HONORAIRES €	PRIX DE VENTE	HONORAIRES €	PRIX DE VENTE	HONORAIRES €
< 56 500	6 500	151 000	11 000	260 500	15 500	371 500	21 500
61 500	6 500	156 000	11 000	266 000	16 000	376 500	21 500
66 500	6 500	161 500	11 500	271 000	16 000	382 000	22 000
71 500	6 500	167 000	12 000	276 500	16 500	387 000	22 000
76 500	6 500	172 000	12 000	281 500	16 500	392 500	22 500
81 500	6 500	177 000	12 000	287 000	17 000	397 500	22 500
87 000	7 000	182 000	12 000	292 000	17 000	403 000	23 000
92 000	7 000	187 500	12 500	297 500	17 500	408 000	23 000
97 500	7 500	192 500	12 500	302 500	17 500	413 500	23 500
103 000	8 000	198 000	13 000	308 000	18 000	419 000	24 000
108 000	8 000	203 000	13 000	313 500	18 500	424 000	24 000
113 500	8 500	208 500	13 500	318 500	18 500	429 000	24 000
118 500	8 500	213 500	13 500	324 000	19 000	434 000	24 000
124 000	9 000	219 000	14 000	329 000	19 000	439 500	24 500
129 500	9 500	224 000	14 000	334 500	19 500	444 500	24 500
135 000	10 000	229 500	14 500	339 500	19 500	450 000	25 000
140 000	10 000	234 500	14 500	345 000	20 000	455 000	25 000
145 500	10 500	240 000	15 000	350 000	20 000	460 500	25 500
		245 000	15 000	355 500	20 500	465 500	25 500
		250 000	15 000	360 500	20 500	471 000	26 000
		255 000	15 000	366 000	21 000	476 000	26 000

Au-delà d'un prix de vente de 476.000 euros nos honoraires sont de 5 % TTC
 *Lorsque le prix de vente de compris entre deux tranches, la tranche d'honoraires la plus élevée sera appliquée au mandat.

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

*Cas particuliers : honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :
 - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
 - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires
 Cas particulier : Estimation pour succession ou donation 200€ TTC : * à valoir sur honoraire agence si l'on vend le bien par la suite
 Taux de TVA applicable : Taux officiel en vigueur au moment de la transaction (20%)

HONORAIRES POUR LES BAUX D'HABITATIONS OU MIXTES REGIS PAR LA LOI N°89-462 DU 06/07/1989

Le mandataire aura droit à une rémunération spécifique par m² (TVA en vigueur 20%) calculée sur la surface habitable par partie de :

	Visites, Constitution du dossier, rédaction du bail *		Etat des lieux *	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
< 45 m²	8 € / m²	8 € / m²	3 € / m²	3 € / m²
> 45 m²	7 € / m²	7 € / m²	2 € / m²	2 € / m²

* par m2 habitable

ENTREMISE - NEGOCIATION 150 € TTC à la charge du bailleur

GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion : 6,94% HT du loyer mensuel soit 8,33% TTC à la charge du bailleur

Prestations particulières : voir annexe Tarifs Gérance Locative et Location

Les états des lieux peuvent être réalisés en présence d'un huissier, Les frais relatifs à ce type de prestation sont en fonction des barèmes de l'huissier désigné à la charge du demandeur,

HONORAIRES POUR LES BAUX COMMERCIAUX

10 % TTC du montant du loyer triennal à la charge du preneur

Sont désignés ci-dessous des frais annexes ponctuels non inclus dans les prestations prévues aux mandats.

Prestations de bureau et administratives

Frais renouvellement de baux (Propriétaire + Locataire) 83,33 € HT soit 100,00 € TTC

Frais de rédaction avenant au bail (Propriétaire + Locataire) 16,66 € HT soit 20,00 € TTC

Prolongation et annulation de congé (Locataire) 16,66 € HT soit 20,00 € TTC

Frais d'ouverture dossier sinistre (Intervention auprès des assurances) 16,66 € HT soit 20,00 € TTC

Vacation (forfait) : suivi de sinistre, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, constitution de dossier, clôture de compte, livraison (Propriétaire) 150,00 € TTC au forfait

Frais de mise en demeure pour les sommes impayés du locataire (Propriétaire) 10,00€ HT soit 12,00 € TTC

Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (Propriétaire) 83,33 € HT soit 100,00 € TTC

Intervention services techniques (Honoraires sur travaux/interventions calculés sur le montant TTC (Propriétaire) :

- jusqu'à 400,00€ HT 20,83€ HT soit 25,00 € TTC

- de 400,00€ HT à 1 000,00€ HT 41,67€ HT soit 50,00€ TTC

- supérieur à 1000,00€ HT 5% HT soit 6% TTC

Travaux gérés par l'agence : recherche de devis (Locataire) :

- jusqu'à 400,00€ HT 20,83 € HT soit 25,00 € TTC

- de 400,00€ HT à 1 000,00€ HT 41,67 € HT soit 50,00€ TTC

- supérieur à 1000,00€ HT 5% HT soit 6% TTC

Prestation de services à la carte

Duplicata de quittance (facturé au demandeur) 2,50 € HT soit 3,00 € TTC

Duplicata contrat de location 14,17 € HT soit 17,00 € TTC

Duplicata autres documents (Etats des lieux, diagnostics, répartition des charges, attestations ...) 14,17 € HT soit 17,00 € TTC

Conservation dossier client (5 ans) 4,17 € HT soit 5,00 € TTC

Les états des lieux peuvent être réalisés en présence d'un huissier. Les frais relatifs à ce type de prestation sont en fonction des barèmes de l'huissier désigné à la charge du demandeur